Economie du crime/Corruption

ECTS : 2

Volume horaire : 21

Description du contenu de l'enseignement :

Après avoir clarifié les différentes formes de corruption, le cours considère le cadre théorique qui a été proposé par certains économistes pour mieux comprendre les mécanismes qui induisent à la corruption. On considère la problématique de salaire efficient de l'agent responsable pour la mise en application de la loi (modèle de référence de Becker et Stigler, 1974) et le cadre formel du modèle Principal-Agent (modèle de Tirole, 1986) qui propose d'interpréter la corruption comme un problème d'asymétrie et de transmission d'information. L'objectif de cette partie du cours est de fournir des outils d'analyse permettant de mieux comprendre comment les règles régissant les contrats et la rémunération de l'agent peuvent atténuer les incitations à la corruption. On considère ensuite une extension des modèles standards, basés sur le principe de la rationalité individuelle, pour prendre en considération des aspects plus sociologiques, comme les normes sociales, l'importance de la connivence entre les complices de la corruption, ou la présences des coalitions des victimes de la corruption, qui peuvent mener à une action collective qui pourrait expliquer pourquoi dans certains pays la corruption est plus acceptée/répandue que dans des autres, même si le cadre législative contre la corruption est similaire.

Des cas d'études seront ensuite présentés pour faire un lien entre les prédictions des modèles théoriques et la pratique.

Compétence à acquérir :

L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants une compréhension des différentes formes de corruption et de comprendre les mécanismes liés à la corruption, notamment le cadre de la théorie des incitations et la théorie des contrats. Des cas d'études seront considérés pour établir un lien entre la théorie et les pratiques de lutte contre la corruption.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen sur table

Document susceptible de mise à jour - 05/11/2026
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16